

Compte rendu OYES mercredi 11 janvier 2017 LISSES

Présents :

Paysan-ne (s) :

Maëla Le Guillou	Saulx les Chartreux
Laurent Marbot	Boissy sous St Yon
Adrien Doussot	Boissy sou st Yon
Portal Mélanie	Itteville
Portal Patrick	Itteville

Amaps :

Les paniers d'Yvette	Chilly Mazarin	Catherine Bonnot
Le panier à salades	Draveil	Michel Gruber, Julie Ozenne
Les Sapouss '	Yerres	Isabelle Barret, Geneviève Bellissard, Thierry Dupraz
Panier d'Orge	Savigny	Raymond Dupart
Robinson fait son panier	Corbeil	Nathalie Martins, Annie Duval
En Seine, brin d'Orge	Juvisy	Christian Pessidou, Philippe Genest
Amap de Cerny	Cerny, La Ferté Alais	Michel Mombrun
Le panier st Fiacre	Lisses	Aleksandra Rosello, Marie-Anne Recrosio, Gy Saintot, Pascal Houdant

Absents excusés :

Paysans : Erwan, Florent

Amaps : Amap Terr'évilles, le Jardin d'Élise, Amap Saulxgood, Amap de Morigny

Julie Ozenne est représentante de l'Interamap OYES au CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)

Point 1 : tour de table situation suite aux évènements climatiques du printemps 2016 :

- **MAËLA** céréalière boulangère à Saulx les Chartreux :

Sur 10 ha de terrains régionaux 3 exploitants et 3 amap (Sault – Antony –Fontenay aux Roses).

Pas de récolte de blé, seulement du seigle. Pas de gros dégâts.

Pas de possibilité de construction d'un hangar agricole sur la plaine de Saulx (classée zone agricole non constructible). Accord avec l'ancienne municipalité sur le principe d'un déclassement d'une petite parcelle pour autoriser la construction.

A la suite d'une nouvelle élection de la municipalité, changement de majorité et accord caduc.

Une solution est recherchée mais à l'échéance de 2 ou 3 ans.

Mobilisation à prévoir ?

- **Robinson** : producteur sur le Loing donc fortement impacté par les crues printanières. Communication importante avec photos à l'appui et compensation après les évènements.
- **Vert le Grand** : 1 ou 2 semaines sans paniers ; nouveau contrat de six mois avec paniers diminués quasiment de moitié panier unique à 13 €. Problèmes de fonctionnement de l'amap à prévoir.
- **Lisses** : producteur sur Itteville terrain inondé heureusement culture en butte (70 cm) ce qui a un peu limité les dégâts. Problème également pour la construction d'un hangar sur une zone historique. Le producteur désire prendre sa retraite et travaille actuellement avec sa fille Mélanie, qui a repris l'exploitation cette année. A reçu tout récemment une indemnisation pour les dégâts subis.
- **Yerres** : inondation des maraîchers. Forte participation des amapiens mais moral des producteurs très atteint. Moins de variétés et mauvaise qualité des produits achetés pour compenser.
Céréalière boulanger de Combes- la-Ville : 2/3 de la récolte perdue.
Volailleur de Mandres-les-Roses : une "suspicion" de salmonellose, entièrement levée au bout de 3 semaines, mais œufs perdus, volailles en attente et, ensuite, obligation de vendre la volaille découpée.
- **Laurent Marbot** producteur à Boissy-sous-Saint-Yon : exploitation impactée avec perte de rendement donc moins de légumes. L'ancienneté de l'amap (10 ans) a permis de relativiser.
Sur le plan administrateur de l'Amap IdF, médiation avec les adhérents de diverses amap pour rappeler le principe du partage de récolte. Pour les maraîchers ayant un grand nombre d'amap, problèmes de communication. Beaucoup de perte pour les céréaliers.
Présentation d'Adrien actuellement en couveuse chez Laurent qui souhaite s'associer pour couvrir plusieurs secteurs (maraîchage, élevage, céréales).

- **Paniers d'Yvette et Savigny-sur-Orge** : même producteur quasiment pas d'impact sur les parts de récolte.
- **Draveil** : même situation que Yerres moral en berne chez le producteur. Pas trop de problèmes sur les fruits (l'arboriculteur cherche à vendre l'exploitation).
- **Juvisy** : pas d'impact

Point 2 et 4 : Subvention de la Région et élections à venir :

Suite à la manifestation du 15 décembre la subvention à l'amap IdF a été fixée à 110 000€ (au lieu de 150 000) et un report de 20 000€ sur la subvention de l'an dernier porte donc le montant à 130 000€ (il s'agit là d'un moindre mal). Le GAB a subi un abattement de 30% et Terre de Liens et le Champs des Possibles n'ont rien obtenu. A la suite d'une nouvelle manif et d'une lettre collective à Valérie Pecresse le budget pour l'agriculture bio a été porté à 1,5 millions €. A noter que les régions Centre et Paca ont supprimé toute aide à l'agriculture biologique.

Pour l'amap IdF tout n'est pas perdu pour le Champs des Possibles, pour Terre de Liens en revanche c'est fortement compromis.

Il convient à terme de s'exonérer des subventions qui nous lient les mains et développer l'autofinancement.

Surtout que le bio à le vent en poupe parmi les consommateurs. Réflexion sur un achat groupé de semences par exemple.

220 groupes Amap adhèrent sur 300 groupes recensés. Pour les paysans en revanche seulement 60 adhérents. MIRAMAP perd ses réseaux historiques surtout PACA à l'origine de la création du terme générique AMAP (zéro subvention)

Le point 4 traite des élections à venir : pour l'instant tous les candidats se veulent plus ou moins rassurants, gare à l'atterrissage après les résultats. Sur ce plan l'Amap IdF est un peu en pointe du fait de la présence des élus locaux sur la région parisienne.

Beaucoup d'informations doivent nous parvenir sur les campagnes à venir et les manifestations festives à prévoir (bal musette, Salon de l'Agriculture etc...) Des infos et mouvements au mois de mars pour renforcer la prise de conscience des consommateurs sur la production de proximité au-delà des clivages politiques.

Point 3 : CDPENAF

Julie fait le point sur les dossiers traités.

SAULX le PLU est passé en commission. Le nouveau PLU semble être remis en cause

MENNECY : zone en jachère qui intéresse deux paysans : solutions pour classer la parcelle en zone agricole avec possibilité de construction pour l'exploitation.

CHEVANNES : terrains prévus pour maraîchage biologique (104 Ha appartenant à l'Etat) ? à vérifier

ETAMPES : nouvelle consultation (lien à venir)

BRETIGNY : rien de nouveau ; enquête publique à venir ; INRA quitterait le site en 2018 ?? laissant des bâtiments exploitables ??

CIRQUE DE L'ESSONNE : 1,5 Ha dédiés à une amap ? Parcelle inondable et sans accès direct ? Décision prise sans aucune concertation du collectif d'associations qui suit le dossier depuis longtemps.

Point 5 : Réexamen de la répartition géographique des groupes inter amap.

Zone géographique étendue mais difficile à découper.

Point à revoir et à affiner

→ Michel Mombrun de l'amap de Cerny fait une proposition :

« Les AMAP et les paysans producteurs bio, doivent amplifier les actions communes avec les organisations associatives qui partagent l'essentiel de nos valeurs et engagements, y compris avec les organisations culturelles et artistiques, éducatives et sociales ; d'une part parce qu'il faut contribuer à la convergence des actions innovantes qui partagent une vision d'avenir pour gagner ces combats, d'autre part pour rappeler au monde politique et institutionnel qu'il convient d'écouter les Citoyens engagés dans les actions d'avenir pour les aider et les accompagner, et non de décider et d'imposer aux organisations ce qu'elles doivent faire avec le chantage aux financements. De plus notre approche globale, transversale, qui met l'humain au cœur, doit l'emporter sur l'approche sectorielle qui "saucisonne" l'humain, et donc le nie. »

L'Assemblée Générale du réseau Amap Ile de France ainsi que du MIRAMAP auront lieu le samedi 4 mars à la Ferme du Bonheur à NANTERRE

Précisions à venir

Prochaine réunion OYES à la MJC de Savigny-sur-Orge le lundi 20 mars.

Christian Pessidou
Marie-Anne Recrosio